

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

DELIBERATION N° 2018-17

REÇU LE :

16 MARS 2018

PREFECTURE FOIX

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Absents : 3
Votants : 14
Procurations : 2

L'an deux mille dix-huit, le 8 FEVRIER 2018 à 20 h 03, le Conseil Municipal de la Commune de SERRES SUR ARGET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain GARNIER, Maire de Serres sur Arget.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/02/2018

Date d'affichage : 04/02/2018

Présents : Annabel AUGUSTIN, Françoise BAUZOU, Eva BIETH, Kévin CARBONNE, Antoine DOMANEC, Alain GARNIER, Raphaël GENZ, Fanny KUHNT, Didier MAURY, Paulette PORTET, Thierry TORRES, Jacques VU VAN.

Absents excusés (1) : Marie-Cécile RIVIERE

Absents avec Procuration (2) : Michel ANDOLFO a donné procuration à Eva BIETH.

Camille HAUMONT a donné procuration à Alain GARNIER.

La séance est ouverte à 20 H 03.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-7 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil. **Madame Françoise BAUZOU est désignée pour remplir cette fonction.**

Objet : Création de la Commission « Plan Local d'Urbanisme »

Monsieur le Maire expose :

En conséquence de la reprise de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, une commission municipale Plan Local d'Urbanisme va être constituée. Elle aura pour rôle d'en suivre l'élaboration.

Composition :

La commission municipale PLU est constituée uniquement de membres du conseil municipal. Le maire en est le président de droit. Ainsi, de par sa nature de « commission municipale », elle ne peut comprendre de personnes non élues dans la commune.

Comme le nombre de membres n'est pas fixé réglementairement, elle peut être composée soit d'une émanation du conseil municipal soit de l'ensemble des conseillers municipaux.

Liste des candidats :

- Michel Andolfo
- Eva Bieth
- Raphaël Genz
- Thierry Torres
- Jacques Vu Van

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité :

- le vote sur la désignation des membres de la commission PLU à main levée.
- la création de la commission « PLU ».
- la composition de cette commission des conseillers municipaux suivants :

Alain Garnier Président

Michel Andolfo - Eva Bieth - Raphaël Genz - Thierry Torres - Jacques Vu Van.

A Serres sur Arget, le 8 février 2018

Le Maire,

Alain GARNIER

REÇU LE :
16 MARS 2018
PREFECTURE FOIX



Reçu en Préfecture le :

Délibération rendue exécutoire par publication et/ou notification à compter du